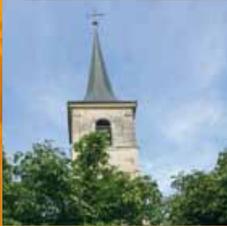
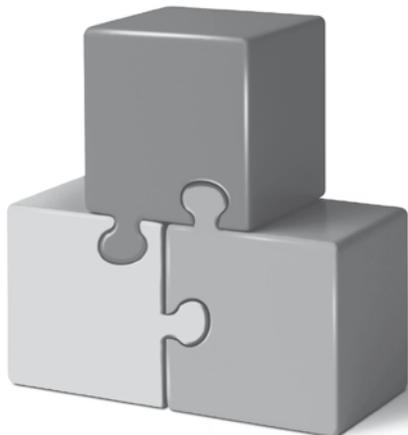


l'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE NEYRUZ

N°97
Mars
2011





Tout simplement la bonne assurance. Pour des solutions adaptées.

Michel Hirt, Conseiller clients

Tout simplement. Contactez-nous.

Helvetia Assurances

Agence générale de Fribourg

Route du Mont Carmel 2, 1762 Givisiez

T 058 280 71 11, F 058 280 71 00

M 079 214 06 45, michel.hirt@helvetia.ch

www.helvetia.ch

helvetia

FRICOPY
Nos collaborateurs sont
à votre disposition
dans votre région pour vous conseiller!

Impressions • Photocopies
Flyers • Cartes visites
Affiches • Brochures
Reliures thermo et spirales

TOSHIBA
Print • Mail • Scan • Fax • Copy

Pérolles 93 • CH-1700 Fribourg

Tél. 026 422 16 00 • Fax 026 422 16 01 • contact@fricopy.ch • www.fricopy.ch

Le mot du **Syndic**

■ **Votre Conseil communal**

Vous êtes invités à la dernière Assemblée du législatif communal de cette période 2006-2011. La fonction du Conseil actuel se terminera le 16 avril, date de l'assermentation des citoyennes et des citoyens que vous aurez élus à l'exécutif le 20 mars. Aux femmes et aux hommes qui ont donné du temps et de l'énergie pour gérer votre village durant ces cinq années, à ces treize personnes qui ont accepté cette tâche pas toujours simple, nous devons dire merci. Leur bilan pourra se faire avec un peu de recul, sachant que l'intérêt général et l'égalité de traitement ont toujours été leur ligne de conduite, après avoir défini ensemble et démocratiquement des objectifs qu'ils se sont efforcés de suivre.



■ **Notre Commune, ce qui pourrait changer**

L'environnement administratif de la région pourrait changer. De plus en plus de tâches se font en collaboration avec les autres Communes, si bien que l'Etat de Fribourg encourage les fusions dans le but de gagner en simplicité et en efficacité. L'économie souhaite évidemment aussi la simplification des parcours administratifs. Il faut savoir que ces Ententes, Associations ou nouvelles Communes ne feront pas baisser les coûts, sachant que ce qu'on ne fait pas soi-même a un prix, et ne pas oublier que certaines tâches, de proximité, sont souvent avantageusement confiées à un exécutif local.

Il y a ensuite un étage qui touche certains domaines entre les Communes et l'Etat, c'est le District. Lui aussi peut évoluer. La Sarine, qui n'a pas d'Association de Communes, prépare un projet.

Enfin à Neyruz, où la démocratie directe a ses partisans et ses adversaires, ses avantages et ses inconvénients, votre Assemblée pourrait être remplacée par un Conseil général. Au travers de la révision du plan d'aménagement local, une nouvelle utilisation des terrains pourrait modifier notre lieu de vie, de même que les mesures de protection contre le bruit sur la route cantonale liées à la législation et à l'augmentation nationale de la population et donc du trafic.

■ **Tous aux urnes**

En 2011, que d'Autorités à élire ! Alors tous aux urnes ! L'abstention n'a pas de sens. Ceux qui sont privés de démocratie risquent leur vie pour l'obtenir. Nous pouvons influencer les décisions qui seront prises et qui nous concernent. Et bon vent au futur Conseil communal pour gérer au mieux, avec vous, la vie du village.

Etienne Devaud,
Syndic

Informateur

N°97
Mars
2011

Sommaire

- **Le mot du Syndic** 3
- **La convocation et le tractanda** 4
- **L'Assemblée communale du 2 décembre 2010 en bref** 7
- **Les comptes** 8 à 11
- **Les informations officielles** 15 à 19
- **Les dicastères** 23 à 27
- **Infos «Cité de l'énergie»** 28-29
- **La vie associative** 30

Impressum

Tirage: Cette publication est éditée 2 à 3x par an à **950 exemplaires**
- **Éditeur:** Commune de Neyruz - **Coordination:** Administration communale - **Tél.:** 026 477 11 15 - **Site web:** www.neyruz.ch - **E-mail:** neyruz@neyruz.ch - **Graphisme:** Effet-i-media www.bepbep.ch - **Photos:** Benoît Perriard - Photo de M. Jean Tinguely aimablement mise à disposition par M. Jean-Marc Rey - **Impression:** Imprimerie St-Paul.



Convocation à l'Assemblée communale

■ Les citoyennes et citoyens de la Commune de Neyruz sont convoqués à l'Assemblée communale qui aura lieu le : **mercredi 30 mars 2011 à 20h.15 dans la grande salle de l'Aigle Noir**

Tractanda:

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 2 décembre 2010 (Ce PV ne sera pas lu. Il peut être consulté ou commandé auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur le site internet communal www.neyruz.ch. Un extrait des décisions de l'Assemblée communale est publié dans ce journal).
2. Comptes 2010
 - 2.1. Présentation générale du compte communal
 - Compte de fonctionnement
 - Compte des investissements
 - 2.2. Rapport de la Commission financière
 - 2.3. Approbation des comptes

Le résumé des comptes ainsi que le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés à l'Administration communale (LCo, art. 95 et 98e) et sont publiés sur notre site internet www.neyruz.ch.
3. Modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
4. Modification des statuts de l'Association des Communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ACSMS)
5. Divers

Le Conseil communal



■ Modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français

Lors de la votation populaire du 7 mars 2010, les citoyennes et citoyens fribourgeois ont accepté à plus de 75 % la nouvelle loi sur la péréquation financière intercommunale.

La LPFI (péréquation financière intercommunale) adoptée par le peuple est dédiée au traitement des relations financières entre l'Etat de Fribourg et les Communes et est basée sur deux principes péréquatifs distincts :

- la péréquation des ressources (IPF)
- la péréquation des besoins (ISB).

Les subventions accordées par le Canton aux Communes et les participations de ces dernières aux dépenses cantonales ne tiendront plus compte de critères péréquatifs, la répartition se basant uniquement sur le coût moyen par habitant.

Lors de l'Assemblée des délégués du 24 mars, il a été demandé au comité de direction de présenter une nouvelle clé de répartition conforme à la nouvelle loi et ce sans attendre la date limite du 1^{er} janvier 2013. En novembre 2010, l'Assemblée des délégués a opté pour une solution correspondant au tableau suivant et qui

est une surprise positive pour notre Commune. Voici les principes de calcul retenus :

a > recherche d'une solution simple et identique pour l'ACSMS et l'Association du CO

b > maintien du principe du préciput

c > maintien d'un critère péréquatif (IPF)

d > abandon du critère économique (nombre d'élève)

e > remplacement du critère du nombre d'élève par celui de la population légale :

Critères actuels	Proposition
50 % selon le chiffre de la dernière population légale	75 % selon la population
25 % selon la population légale pondérée	25 % population pondérée par l'IPF
25 % selon le nombre d'élèves	

La nouvelle clé de répartition devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Le Conseil communal vous propose d'accepter ces nouveaux statuts. Je relève

qu'ils doivent être approuvés par les trois-quarts des Communes représentant les trois-quarts de la population.

Ancien texte	Nouveau texte
Art. 31 ¹ Les frais énumérés à l'article 30 sont répartis entre les Communes membres selon les critères suivants :	Art. 31 ¹ Les frais énumérés à l'article 30 sont répartis entre les Communes membres selon les critères suivants :
50 % selon le chiffre de la dernière population légale,	75 % selon le chiffre de la dernière population légale,
25 % selon le nombre d'élèves,	[...]
25 % selon le chiffre de la dernière population légale pondérée par un coefficient en relation avec la classification de la Commune, la pondération se faisant de la manière suivante :	25 % selon le chiffre de la dernière population légale pondérée par l'indice du potentiel fiscal (IPF).
Communes de 1 ^{ère} classe : population légale x 9 Communes de 2 ^e classe : population légale x 8 Communes de 3 ^e classe : population légale x 7 Communes de 4 ^e classe : population légale x 6 Communes de 5 ^e classe : population légale x 5	
² Une nouvelle clé de répartition sera appliquée au plus tard à l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation financière.	² La présente disposition rentre en vigueur le 1 ^{er} janvier 2012.

■ Modification des statuts de l'Association des Communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ACSMS)

Modification des articles 31, 33, 36bis des statuts de l'ACSMS et nouveaux articles 36ter, 44, 45 suite à l'entrée en vigueur de la loi du 16 novembre 2009 sur la péréquation financière intercommunale.

Lors de la votation populaire du 7 mars 2010, les citoyennes et citoyens fribourgeois ont accepté à plus

de 75 % la nouvelle loi sur la péréquation financière intercommunale (LPFI).

La LPFI adoptée par le peuple est dédiée au traitement des relations financières entre l'Etat de Fribourg et les Communes. Il est basé sur deux principes péréquatifs distincts :



- la péréquation des ressources (IPF)
- la péréquation des besoins (ISB)

L'Assemblée des délégués du 15 décembre 2010 a retenu la proposition du comité directeur de l'ACSMS, selon les principes suivants :

1. recherche d'une solution simple et identique pour l'ACSMS et l'Association du CO
2. maintien d'un critère péréquatif (IPF)

3. abandon du critère économique (nombre de résidents ou nombre d'heures)
4. remplacement du critère du nombre de résidents ou nombre d'heures par celui de la population légale.

Il est proposé une clé de répartition unique, soit 75 % selon la population et 25 % pondéré par la péréquation des ressources.

Voici les modifications des clés de répartition :

Critères actuels HMS	Proposition
20% selon le chiffre de la dernière population légale	75% selon la population 25% population pondérée par l'IPF
20% selon la population légale pondérée	
60% selon le nombre de résidents	
Critères actuels SAS	Proposition
50% selon le chiffre de la dernière population légale	75% selon la population 25% population pondérée par l'IPF
50% selon la population légale pondérée	
Critères actuels Indemnité forfaitaire	Proposition
50% selon le chiffre de la dernière population légale	75% selon la population 25% population pondérée par l'IPF
50% selon la population légale pondérée	
Critères actuels FASDS	Proposition
1/3 selon le chiffre de la dernière population légale	75% selon la population 25% population pondérée par l'IPF
1/3 selon la population légale pondérée	
1/3 selon le nombre d'heures	

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter notre site internet www.neyruz.ch, rubrique « Assemblées communales ».

Commande:

A noter que les documents suivants peuvent être téléchargés directement sur notre site internet www.neyruz.ch.

Veuillez m'envoyer le **procès-verbal** de la dernière Assemblée communale.

Veuillez m'envoyer le **compte 2010** détaillé.

Je désire recevoir ces informations via e-mail à l'adresse suivante:

ou par courrier à l'adresse suivante: Nom et Prénom:

Adresse:

Prière de retourner ce bulletin de commande à l'Administration communale de 1740 Neyruz





Assemblée communale du 2 décembre 2010

Il s'agit d'un résumé des décisions prises lors de la dernière Assemblée. Le PV intégral peut être commandé ou consulté auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur notre site communal www.neyruz.ch.

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 2 décembre 2010
 - Au vote à main levée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.
2. Modification du règlement relatif à la distribution d'eau potable – modification de la feuille des tarifs
 - Présentation de M. Jean-Noël Gendre, Conseiller communal responsable des finances
La modification proposée consiste à l'abolition de la taxe annuelle d'abonnement de base de fr. 100.00 facturée aux commerces.
 - Au vote à main levée, l'Assemblée accepte à la majorité la modification du règlement relatif à la distribution de l'eau potable et la feuille des tarifs y relative.
3. Planification financière communale
 - M. Jean-Noël Gendre, Conseiller communal responsable des finances, donne des informations sur la planification des investissements à long terme ainsi que des explications sur la planification financière fonctionnelle 2011-2015 de notre Commune.
4. Budget 2011
 - 4.1. Présentation générale du budget communal
 - Compte de fonctionnement
 - Compte des investissements
 - Rapport de la Commission financière
 - 4.2. Investissement et financement : Réfection de l'éclairage public
 - Présentation de M. Jacques Morel, Conseiller communal responsable des routes
 - Rapport de la Commission financière : préavis positif
 - Au vote à main levée, l'Assemblée accepte à l'unanimité l'investissement brut de fr. 200'000.00 prévu pour la réfection de l'éclairage public ainsi que son financement par un nouvel emprunt. Une participation financière de l'ordre de fr. 50'000.00 est attendue de la part du Groupe E.
 - 4.3. Investissement et financement : Rénovation de la place de sport du Complexe communal
 - Présentation de M. Jean-Claude Meyer, Conseiller communal responsable des bâtiments
 - Rapport de la Commission financière : préavis positif
 - Au vote à main levée, l'Assemblée accepte à l'unanimité l'investissement de fr. 100'000.00 prévu pour la réfection de la place de sport du Complexe communal ainsi que son financement par un nouvel emprunt.
 - 4.4. Vote final du budget communal de fonctionnement et des investissements
 - Rapport de la Commission financière : préavis positif
 - Au vote à main levée, le budget de fonctionnement est accepté à l'unanimité (excédent de produits de fr. 12'100.00).
 - Au vote à main levée, le budget des investissements est accepté à l'unanimité (excédent de charges de fr. 2'157'000.00).
5. Lancement du nouveau site internet communal www.neyruz.ch
 - M. Martial Wicht, Conseiller communal, présente le nouveau site internet et donne diverses informations sur la conception de cet outil et sur l'immense travail accompli par l'administration pour sa mise en ligne.
6. Divers

Différents points ont été discutés. En voici les principaux :

 - Informations sur la révision du PAL.
 - Information sur le projet de constructions pour seniors dans notre village.
 - Information sur le dossier zone 30 à la route du Marchet.
 - Informations sur les fusions de Communes.
 - Demande de renouvellement du matériel de déneigement.
 - Rappel des élections communales de mars 2011 et encouragement à s'engager pour une tâche publique.



Extraits des **comptes** et commentaires

■ Extrait des comptes 2010 et commentaires

La lecture des comptes 2010 nous montre pour le compte de fonctionnement un excédent de produits de fr. 2'882.54 alors que le budget en prévoyait un excédent de fr. 6'259.00. Mais derrière ce résultat se cachent des chiffres réjouissants qui vous sont détaillés plus bas. Quant au compte des investissements, il présente un excédent de revenus de fr. 264'308.30 pour un budget d'intentions qui prévoyait un excédent de charges de fr. 977'000.00.

D'une manière générale, les dépenses ont été très bien maîtrisées et le détail de certains dépassements vous sera donné lors de notre Assemblée du 30 mars. Pour les produits, on constate une très nette amélioration des recettes fiscales qui passent, pour les impôts ordinaires, du montant budgété de fr. 5'147'000 à fr. 5'566'000 et pour les impôts irréguliers de fr. 200'000 à fr. 315'000. Quant aux autres impôts, la bonne surprise vient essentiellement des impôts à la source qui nous rapportent fr. 226'000 (budget fr. 100'000). L'effort fiscal que vous avez accepté dans le cadre de l'Assemblée budgétaire 2009 porte ses fruits. L'embellie des comptes 2009 est confirmée par ces comptes 2010 que l'on peut, sans hésitation, qualifier d'excellents.

■ Informations sur les positions du compte de fonctionnement

Résultats comptables 2010

Avant amortissements obligatoires et mouvements de réserves	1'161'436.40
Amortissements complémentaires et attributions réserves (70,71,72)	-232'300.41
Amortissements obligatoires	-297'170.00
MNA structurelle	631'965.99
Création réserve réfection mur du cimetière	-22'000.00
Résultat avant amortissements supplémentaires	609'965.99

Des informations plus détaillées vous seront données lors de notre Assemblée communale et c'est avec ces premières considérations que nous vous demandons de bien vouloir accepter ces comptes 2010.

Récapitulation **comptes de fonctionnement**

	Comptes 2009		Budget 2010		Comptes 2010	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	1'005'326.01	615'535.20	1'051'670.00	580'490.00	1'095'744.17	659'710.80
1 Ordre public	131'123.65	114'077.65	132'520.00	95'800.00	114'011.85	84'515.40
2 Enseignement et formation	2'884'751.60	156'788.65	3'078'310.00	110'300.00	3'216'068.95	136'900.95
3 Culte, culture et loisirs	443'779.36	113'901.90	417'866.00	106'760.00	386'827.55	111'350.60
4 Santé	613'381.95	49'792.00	622'250.00	20'000.00	667'381.80	64'072.25
5 Affaires sociales	977'680.95	48'129.20	1'069'700.00	35'000.00	978'097.60	57'094.05
6 Transports et communications	447'611.15	108'685.00	384'100.00	39'500.00	461'020.30	24'969.50
7 Protection + Am. environnement	762'057.10	684'191.45	760'340.00	648'000.00	900'559.02	815'394.82
8 Economie	21'493.00	4'977.30	15'450.00	1'200.00	19'849.00	3'773.80
9 Finances et impôts	1'656'328.10	7'047'885.94	773'676.00	6'675'091.00	1'543'513.44	7'428'174.05
Totalisation	8'943'532.87	8'943'964.29	8'305'882.00	8'312'141.00	9'383'073.68	9'385'956.22
Résultat	431.42		6'259.00		2'882.54	



Récapitulation comptes des investissements

	Comptes 2009		Budget 2010		Comptes 2010	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	26'683.75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1 Ordre public	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2 Enseignement et formation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3 Culte, culture et loisirs	40'424.00	0.00	80'000.00	0.00	0.00	0.00
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 Affaires sociales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 Transports et communications	6'549.40	0.00	272'000.00	0.00	67'558.60	0.00
7 Protection + Am. environnement	67'994.95	90'937.30	300'000.00	125'000.00	46'229.50	378'096.40
8 Economie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9 Finances et impôts	0.00	0.00	450'000.00	0.00	0.00	0.00
Totalisation	141'652.10	90'937.30	1'102'000.00	125'000.00	113'788.10	378'096.40
Résultat		50'714.80		977'000.00	264'308.30	

Bilan 2010

	Bilan au 01.01.2010	Bilan au 31.12.2010
1 ACTIF	10'548'032.53	10'029'939.11
10 Disponibilités	720'604.79	1'281'746.29
11 Avoirs	2'558'379.24	2'516'332.44
12 Placements	831'002.00	831'002.00
13 Actifs transitoires	253'021.50	293'831.38
14 Investissements	6'185'020.00	5'107'022.00
15 Participations	5.00	5.00
2 PASSIF	-10'548'032.53	-10'029'939.11
20 Engagements courants	-93'017.27	-116'155.20
22 Dettes à moyen et long terme	-8'675'000.00	-7'760'000.00
24 Provision	-537'605.10	-794'605.45
25 Comptes transitoires	-249'457.55	-168'159.50
28 Réserves	-728'904.80	-924'088.61
29 Fortune	-264'047.81	-266'930.35



Liste des engagements conditionnels ou des garanties

	État au 31.12.2009	État au 31.12.2010
Cautionnements		
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz FR - loyers	10'150.00	10'150.00
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz FR - crédit bancaire	25'000.00	12'500.00
Associations de Communes (participations communales)		
Cycle d'Orientation de Sarine-Campagne et du Haut Lac français	1'593'472.47	1'538'344.00
Association de Communes de la Sarine pour les services médico-sociaux	402'965.40	400'727.60
Résidence pour personnes âgées St-Martin, Cottens	1'239'319.20	1'203'587.10
Service Social Sarine-Ouest, Neyruz FR	8'567.40	7'245.55
Alimentation en eau de Sarine-Ouest	719'191.00	689'622.00
Corporation de triage forestier de Sarine-Ouest	6'384.75	5'108.25
Total	4'005'050.22	3'867'284.50

Jean-Noël Gendre, Conseiller
communal responsable des finances



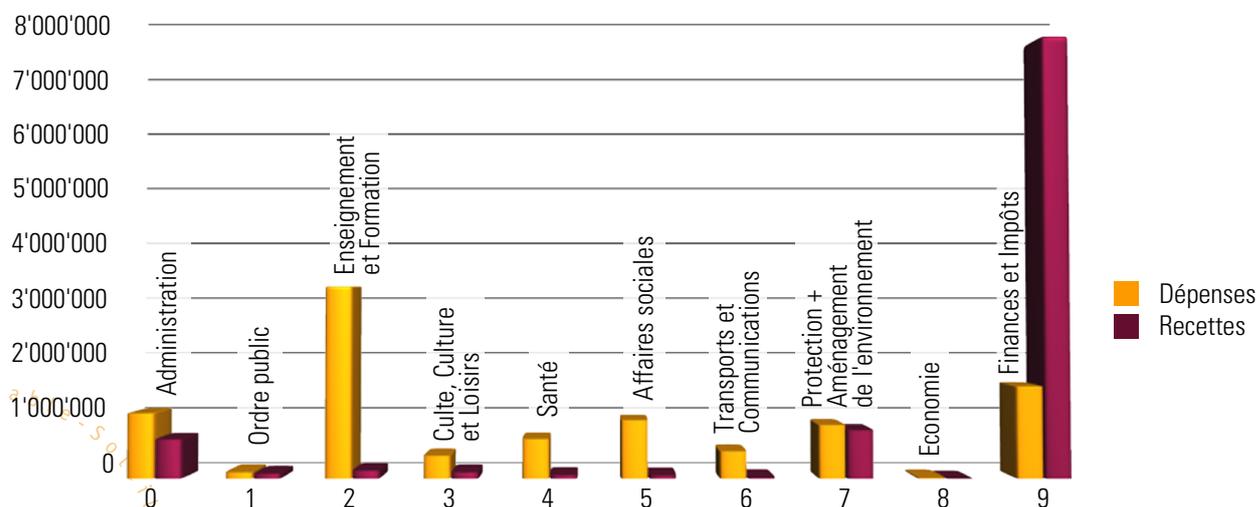
Répartition par tâches

	Comptes 2010		Dépenses %	Dépenses pour frs. 1'000
	Dépenses	Recettes		
Totaux fonctionnement	9'383'073.68	9'385'956.22	100.00	1'000
0 Administration	1'095'744.17	659'710.80	11.68	117
1 Ordre public	114'011.85	84'515.40	1.22	12
2 Enseignement et Formation	3'216'068.95	136'900.95	34.28	343
3 Culte, Culture et Loisirs	386'827.55	111'350.60	4.12	41
4 Santé	667'381.80	64'072.25	7.11	71
5 Affaires sociales	978'097.60	57'094.05	10.42	104
6 Transports et Communications	461'020.30	24'969.50	4.91	49
7 Protection + Aménagement de l'environnement	900'559.02	815'394.82	9.60	96
8 Economie	19'849.00	3'773.80	0.21	2
9 Finances et Impôts	1'543'513.44	7'428'174.05	16.45	165
Excédents charges/produits fonctionnement	2'882.54		100.00	1'000

D'où proviennent nos recettes ?

	Comptes 2010		Recettes %	Recettes pour frs. 1'000
	Dépenses	Recettes		
Totaux fonctionnement	9'383'073.68	9'385'956.22	100.00	1'000
Administration	1'095'744.17	659'710.80	7.03	70
Ordre public	114'011.85	84'515.40	0.90	9
Enseignement et Formation	3'216'068.95	136'900.95	1.46	15
Culte, Culture et Loisirs	386'827.55	111'350.60	1.19	12
Santé	667'381.80	64'072.25	0.68	7
Affaires sociales	978'097.60	57'094.05	0.61	6
Transports et Communications	461'020.30	24'969.50	0.27	3
Protection + Aménagement de l'environnement	900'559.02	815'394.82	8.69	87
Economie	19'849.00	3'773.80	0.04	0
Finances et Impôts	1'543'513.44	7'428'174.05	79.14	791
Excédents charges/produits fonctionnement	2'882.54		100.00	1'000

Recettes & Dépenses communales





Pour fr. 1'000.00 dépensés où va l'argent du contribuable ?

Enseignement
et formation
fr 343



Finances
et Impôts
fr 165



Administration
fr 117



Affaires
sociales
fr 104



Protection
+ Amén.
environn.
fr 96



Santé
fr 71



Transports et
Communica-
tions
fr 49



Culte,
Culture
et Loisirs
fr 41



Ordre
public
fr 12



Economie
fr 2



JARDINIER-PAYSAGISTE



A. Angéloz Sàrl

Production et vente
de plantes en pots
Espace fleurs coupées
Création & entretien de jardins

026 475 52 51

1782 Belfaux



Hôtel - Restaurant

La Chaumière

Michel et Thérèse Clerc-Elia
Vous souhaitent la bienvenue

Route de Fribourg 17
CH - 1740 Neyruz

Tél. +41 26 477 10 05
Fax +41 26 477 33 79



VALERIE PORTES

INFIRMIERE, ACUPUNCTEUR

Soins à domicile et en cabinet

Rte de la Glâne 107 - 1752 Villars sur Glâne

Tél. 078 654 24 36

e-mail: vaportes@yahoo.fr

Coiffure Bio

Soins capillaires aux huiles essentielles

Colorations aux plantes



Massage Vahita-Polarité

Massage habillé consistant à harmoniser notre

énergie vitale par des pressions douces.

Espace Feeling

Sur RV M.-C. Schneuwly, Rte des Simon 6, 1740 Neyruz Tel. 026/477.33.80



LOCATION & MONTAGE D'ÉCHAFAUDAGES TOITURES PROVISOIRES

1740 NEYRUZ Tél. 026 477 00 77 Fax 026 477 00 78
succ. 1730 ECUVILLENES Tél. 026 411 12 13 Natel 079 230 35 23

Membre SESE: Société suisse des entrepreneurs en échafaudages
Certification CPP: Commission paritaire professionnelle pour l'échafaudage

Site internet: www.tubax.ch email: tubax@tubax.ch

EP: AMADEUS

ElectronicPartner

TV, Video, HiFi, Multimedia.

1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1820 MONTREUX



Le plaisir pour vos yeux et vos oreilles !



PHILIPS

Avry-Bourg 19-15
1754 Avry-sur-Matran
026/470 24 20
info@amadeus-ag.ch

Laiterie-fromagerie
Fam. Pasquier Philippe
Rte du Puits 2
1740 Neyruz
026/ 477 18 12



Nos spécialités :

Gruyère AOC - Vacherin AOC
Mélange-fondue - Yogourt - Sérac
Crème double - Beurre - Lait pasteurisé...

Du lundi au vendredi
Samedi
Dimanche + jours fériés

8h00 - 12h00 / 16h00 - 19h00
8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
8h00 - 11h00



J.P.C.

Jean-Pierre Chavaillaz S. A.

Entreprise de ferblanterie - Couverture
Revêtement façade éternit
Réparations en tous genres

Route des Simon 29
1740 NEYRUZ
j-p.chavaillaz@bluewin.ch

Tél. 026 - 477 13 80
Fax 026 - 477 13 14
Natel 079 - 627 14 63



L'INSTITUT

BEAUTE & ONGLERIE

Magaly Roulin Rte d'Onnens 1 1740 Neyruz 026/477.08.39

Société de Laiterie
Congélateur collectif
Case dès 100 litres CHF40.- / an
Jean-Marc Schorderet, gérant



079/478 88 05

Techniques de recyclage et de pesage



G. Kolly SA Rte de la Gruyère 88 Tél. +41 (0)26 413 9000
CP 16 CH-1724 Le Mouret Fax +41 (0)26 413 9001

www.kolly.com



Mitsubishi Motors
Concessionnaire Service

Un garage de proximité
Toujours à votre écoute !

Bertschy Automobiles SA

Rte de Fribourg 15 - 1740 Neyruz

 **026/477.18.32**



Garage Joye & Huguenin

Rue Fr.-Guillimann 14-16 - 1700 Fribourg
026 322 30 92 - www.joye-huguenin.ch

Agence
immobilière
CONSULTIMME S.A.

Jean-Louis Toffel
Administrateur

International Center Cointrin - Route de Pré-Bois 20
Case postale 1819 - 1215 Genève 15

Natel 079 214 08 09 info@consultimme.ch
Tél 022 710 70 20 Fax 022 710 70 31



ADEL
PLÂTRERIE - PEINTURE
CRÉPISSAGE

PEINTURE / MALEREI
PLÂTRERIE / GIPSEREI
CLOISONS LÉGÈRES / TROCKENBAU
ISOLATION FAÇADE / FASSADENISOLATIONEN
RÉNOVATIONS / RÉNOVATION

T. 079 273 15 77 - F. 026 418 03 11
RTE DE LA DAILLE 59 - 1740 NEYRUZ

CARROSSERIE - PEINTURE

Christian Mettraux SA

Dépannage officiel 24h / 24h

Formalités auprès des assurances



1740 Neyruz

026 477 30 00

Tacchini

**Constructions
Bâtiment
Génie civil**

Frutiger

Partenaire idéal avec qualité et savoir-faire

Adressez-vous à MM. Gendre Pascal, Piller René et Vionnet Maurice à Neyruz

info@tacchinisa.com
Tél. 026 425 83 33

Fax 026 425 83 39
Rte des Daillettes 21, Case postale 323, 1709 Fribourg

frutiger-fribourg@frutiger.com
Tél. 026 424 40 21



Informations officielles

■ Cartes d'identité et passeports

- Les passeports 03 et 06 restent valables jusqu'à leur échéance.
- **Les demandes de carte d'identité** peuvent être déposées auprès de la Commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- **Les commandes de passeport et de passeport provisoire** s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Lors d'**une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité**, la commande ne peut plus s'effectuer auprès de la Commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges Paccot

Centre de biométrie - Rue Englisberg 11-1763 Granges-Paccot - Tél. 026 305 15 20

Les émoluments administratifs pour l'établissement d'une carte d'identité sont perçus directement au Bureau communal lors de l'enregistrement de vos données. Les tarifs et la durée de validité des documents d'identité se détaillent comme suit :

Passeport 2010	Validité	Prix
Enfants âgés de 0 à 18 ans	5 ans	65.00
Adultes	10 ans	145.00
Carte d'identité	Validité	Prix
Enfants âgés de 0 à 18 ans	5 ans	35.00
Adultes	10 ans	70.00
Passeport 2010 + Carte d'identité	Validité	Prix
Enfants âgés de 0 à 18 ans	5 ans	78.00
Adultes	10 ans	158.00

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Administration communale de Neyruz au Tél. 026 477 11 15.

■ Horaire d'ouverture de l'Administration communale

Nous vous communiquons les horaires d'ouverture de l'Administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	09h.30 à 11h.30	13h.30 à 17h.30
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	09h.30 à 11h.30	13h.30 à 17h.30
Judi	Fermé	Fermé
Vendredi	09h.30 à 11h.30	13h.30 à 16h.00

Veille de fête = le bureau est fermé l'après-midi

En dehors de cet horaire = sur rendez-vous

Chômage = le mercredi matin de 09h.30 à 11h.30

■ Cartes journalières FlexiCard CFF

L'Administration communale met en vente par le biais de son site internet, 2 FlexiCards CFF au prix de fr. 35.00 par jour et par carte. Vous pouvez consulter le calendrier d'utilisation de ces cartes et les réserver directement par le guichet en ligne.

■ Votations et élections

Nous vous rappelons que les personnes désirant collaborer une ou plusieurs fois au dépouillement lors de votations ou d'élections peuvent s'inscrire auprès de l'Administration communale.

■ Casier judiciaire

Les particuliers peuvent commander un extrait du casier judiciaire, soit auprès de l'un des 2000 offices postaux, soit par internet à l'adresse : www.casier.admin.ch.

■ Commande de bois de feu

Pour toute commande de bois de feu, vous pouvez vous adresser à la Corporation de triage de Sarine-Ouest. Veuillez contacter le forestier de triage M. Jean-Paul Borne au 079 606 35 37 ou par e-mail à bornejp@fr.ch.



■ Principaux numéros de téléphone et contacts

- Alarme du feu 118
Commandant du feu :
M. Jean-Pierre Chavaillaz 026 477.13.80
Remplaçant Commandant :
M. Jean-Daniel Gendre 026 477.07.65
 - Gérant des cultures et inspection du bétail :
M. Jean-Louis Schafer 026 477.32.15
Gérard Mettraux, Suppléant 026 477.18.01
M. Guy Menoud, garde-faune 079 636 23 61
 - Inondations, Pollutions, Hydrocarbure 118
 - Service Ambulance de la Sarine SAS 144
 - Section des Samaritains :
Responsable du matériel :
Mme Faoro Anne-Lise 026 477.18.89
et si non réponse 076 579.18.89
Inscriptions et cours :
Mme Pidoux Béatrice 079 336 94 83
-
- Secrétariat communal / Agence AVS 026 477.11.15
 - Secrétariat communal / Fax 026 477.33.45
 - Secrétariat communal / e-mail neyruz@neyruz.ch
 - Responsable administratif communal et Agent AVS :
M. Jean-Pierre Corpataux 026 477.11.15
 - Syndic : M. Etienne Devaud 026 477.37.01
 - Forestier communal :
M. Jean-Paul Borne 079 606.35.37
 - Voirie de Neyruz 026 477.15.79
 - Cure catholique romaine 026 477.12.20
 - Paroisse réformée 026 322.86.40
 - Etat civil :
Office de l'Etat Civil de la Sarine,
Rue des Chanoines 1, CP 132
1700 fribourg ec-sarine@fr.ch 026 305.75.25
 - Chef de section militaire :
Service des Affaires Militaires et de la Protection de la Population,
Fribourg SAMPP 026 305.30.01
 - Protection civile « La Brillaz » :
M. Fredy Schläfli, chef OPC 079 253 97 51
 - Gendarmerie cantonale de Prez-vers-Noréaz 026 305.87.55
 - Centre sports et loisirs Les Simon 026 477.34.98

■ Feu bactérien

Un préposé communal au contrôle du feu bactérien a été nommé. En cas de doute d'infection, vous pouvez contacter l'Administration communale qui se chargera d'organiser une visite avec le responsable.

■ Lutte contre les plantes envahissantes

De plus en plus présentes dans notre Commune, les plantes envahissantes peuvent représenter un risque considérable pour la santé. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Protection de la nature et du paysage au 026 305 36 09.

■ Petites règles essentielles à respecter

Nous vous rappelons quelques règles à respecter pour que chacun se sente bien chez-soi et aime se promener dans notre village :

- Les propriétaires de chiens ont l'obligation de tenir leur animal en laisse ou de l'attacher lorsque des raisons d'hygiène, de sécurité ou de tranquillité l'exigent.
- Pensez aux autres lorsque votre chien a des besoins urgents.
- Il en va de même pour les propriétaires de chevaux.
- Entretenez vos haies vives et émondez vos arbres et arbustes bordant les routes publiques de la Commune afin de maintenir la sécurité du trafic.
- Concernant la tonte de vos gazons, faites preuve de bon sens en respectant les heures de repas et en évitant les heures tardives.
- Ne brûlez pas vos déchets, c'est interdit.

■ Sécurité aux abords des bâtiments communaux (Aigle Noir, Complexe communal et école)

Le Conseil communal vous rappelle que lors de toute manifestation villageoise à l'Aigle Noir (loto, bal, repas d'affaires, etc...), nous prions les personnes qui s'y rendent en voiture de bien vouloir parquer leur véhicule sur les parkings de la Carrida et/ou du Complexe com-





munal et non pas aux alentours du restaurant et sur les trottoirs.

Nous prions également les parents venant amener leurs enfants à l'école d'utiliser exclusivement le parking du Complexe communal. Afin de garantir une sécurité maximale aux abords des bâtiments scolaires, il est interdit de déposer les enfants sur la place de l'église ou devant la Maison communale.

En outre, nous vous rappelons également qu'il est strictement interdit de traverser les voies CFF pour des raisons évidentes de sécurité.

■ Service de repas à domicile

D'excellents repas sont servis dans une cantine tenant au moins une heure au chaud, avec un service en porcelaine. Cela dépanne et c'est comme si c'était vous qui aviez mijoté le plat ! Pour une courte ou longue période, ce service est à la disposition de toute personne, aînée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas. Ce service tourne grâce à une équipe dynamique composée de coordinatrices et de bénévoles. Pour l'organisation et les réservations, veuillez contacter svp :

- Mme Sabine Roth : 026 477 17 73 / 026 477 61 11 (coordinatrice)
- Mme Elisabeth Chenux : 026 477 16 41 / 026 477 61 11 (coordinatrice).

■ Transports gratuits

Vous devez vous rendre chez le médecin, faire des courses, visites ou autres déplacements à Fribourg ou ailleurs ? Mais vous n'avez pas de moyen de locomotion. Pas de problème, un bénévole peut vous venir en aide et c'est gratuit. Appelez au choix une des personnes suivantes, mais pour autant que cela soit possible, prenez svp rendez-vous la veille :

- Mme Dorly Neuhaus, Champ Didon 6, Neyruz, tél. 026 477 04 05
- Mme Caroline Legrand, Imp. du Rosset 23, Neyruz, tél. 026 477 04 61 (le soir et le week-end).

■ Planning des collectes d'ordures - 2011

Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
					1				
1					2			1	
2			1		3			2	
3			2		4	1		3	1
4	1		3	1	5	2		4	2
5	2		4	2	6	3	1	5	3
6	3	1	5	3	7	4	2	6	4
7	4	2	6	4	8	5	3	7	5
8	5	3	7	5	9	6	4	8	6
9	6	4	8	6	10	7	5	9	7
10	7	5	9	7	11	8	6	10	8
11	8	6	10	8	12	9	7	11	9
12	9	7	11	9	13	10	8	12	10
13	10	8	12	10	14	11	9	13	11
14	11	9	13	11	15	12	10	14	12
15	12	10	14	12	16	13	11	15	13
16	13	11	15	13	17	14	12	16	14
17	14	12	16	14	18	15	13	17	15
18	15	13	17	15	19	16	14	18	16
19	16	14	18	16	20	17	15	19	17
20	17	15	19	17	21	18	16	20	18
21	18	16	20	18	22	19	17	21	19
22	19	17	21	19	23	20	18	22	20
23	20	18	22	20	24	21	19	23	21
24	21	19	23	21	25	22	20	24	22
25	22	20	24	22	26	23	21	25	23
26	23	21	25	23	27	24	22	26	24
27	24	22	26	24	28	25	23	27	25
28	25	23	27	25	29	26	24	28	26
29	26	24	28	26	30	27	25	29	27
30	27	25	29	27	31	28	26	30	28
31	28	26	30	28		29	27		29
	29	27		29		30	28		30
	30	28		30			29		31
		29		31			30		
		30					31		
		31							

■ = les jours de ramassages.
 ■ = les jours fériés sans ramassage.

■ Premier mai : la tradition ne se perd pas

Les enfants de Neyruz viendront chanter aux portes des maisons le week-end du 1^{er} mai. Pour que cette jolie tradition ne se perde pas et que les airs d'hier et d'aujourd'hui égaiant encore longtemps nos oreilles et nos cœurs, nous vous demandons de leur faire bon accueil. Merci à tous ces chanteurs en herbe.



■ Croix-Rouge fribourgeoise

■ Service de puériculture

Le calendrier des consultations 2011 est le suivant : Neyruz, Maison paroissiale, rez-de-chaussée, le 4^{ème} mercredi de chaque mois : 23 mars, 27 avril, 25 mai, 22 juin, 27 juillet, 24 août, 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre et 28 décembre.

■ Service pour les familles

La Croix-Rouge fribourgeoise offre différents services pour les familles. Une garde d'enfants à domicile, un service de Baby-Sitting et un service d'accompagnement pour personnes âgées et/ou malades sont à votre disposition. Pour tout renseignement, appelez le 026 347 39 49 ou le 026 347 39 79. Vous pouvez également consulter le site www.croix-rouge-fr.ch.

■ Association Lire et Ecrire

Cette Association offre la possibilité d'apprendre ou de perfectionner la lecture et l'écriture en langue française. Pour tout renseignement, appelez le 026 422 32 62 ou Email fribourg@lire-et-ecrire.ch. Vous pouvez également aller consulter le site www.lire-et-ecrire.ch.

■ Caritas Fribourg

Caritas Fribourg met à disposition différentes prestations en faveur des personnes en difficulté. En cas de besoin et pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 321 18 54 soit par courriel info@caritas-fr.ch.

■ Bourse aux articles d'enfants

La Fédération Romande des consommateurs (FRC) (section Fribourg) organise diverses bourses aux articles d'enfants. Vous pouvez prendre contact avec les numéros de téléphones ci-dessous afin d'obtenir de plus amples informations sur les dates et sur les différents horaires de ces manifestations :

- Fribourg - Renseignements : 026 477 07 17 – Lieu : Salle des fêtes St-Léonard (bus no 1)
- Belfaux - Renseignements : 026 475 38 96 – Lieu : Salle paroissiale.

■ Les Ligues de santé

Les ligues de santé du canton de Fribourg assurent des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades et/ou de leurs proches, à domicile ou dans leurs divers lieux de consultations.

Par ailleurs, la Ligue fribourgeoise contre le cancer fête ses 50 ans ; diverses manifestations sont organisées pour fêter ce jubilé.

Pour plus de renseignements quant à ces diverses associations, vous pouvez prendre contact par téléphone au numéro 026 426.02.66, par courriel à info@liguessante-fr.ch ou encore consulter le site internet www.liguessante-fr.ch.



Terre des hommes

50 ans
Jahre
anni
years

aide à l'enfance | Kinderhilfe
aiuto all'infanzia | child relief | www.tdh.ch

■ Terre des hommes – Context

Dans le courant du mois de mars, des sacs de collectes de vêtements et chaussures usagés seront distribués dans votre boîte aux lettres. L'entreprise Context, spécialisée dans la récupération de textile, organise cette collecte pour soutenir Terre des hommes et ses projets d'aide à l'enfance au Burkina Faso.

Pour plus de précision, veuillez contacter Mme Dominique Delley par téléphone au 079/584 83 87 ou par e-mail à tdh.fribourg@bluewin.ch. Vous pouvez également consulter les sites internet de Terre des hommes www.tdh.ch et www.tdh.ch/gtfr.

« Guest star » 2011 : LA FORÊT

Petit tour d'horizon

L'assemblée générale des Nations Unies a proclamé **2011, année internationale de la forêt**.

Chaque jour quelque 350 km² de couverture forestière sont détruits à travers le monde. Fort de ce constat, il est urgent de sensibiliser les décideurs politiques mais aussi la population à cette problématique.

Cet événement 2011 exceptionnel visera donc à promouvoir la gestion durable des forêts sur le plan mondial, ceci dans l'intérêt des générations présentes et futures. L'objectif est de profiter de cette médiatisation pour consolider voir développer des contacts avec des organisations travaillant sur les problèmes forestiers et à renforcer les initiatives visant à gérer, conserver et développer les forêts.



A l'échelle du district, c'est aussi l'occasion de tirer un petit bilan des forêts qui nous entourent.

Plus de naturalité

Suite à l'ouragan Lothar de 1999, la composition de nos forêts change drastiquement. Les feuillus prennent naturellement le dessus sur les résineux, ce qui constitue une bonne nouvelle pour la conservation de nos sols à long terme et la biodiversité de manière générale. Il n'est pas rare de rencontrer en mélange chênes, merisiers, érables, frênes, hêtres : splendide !

Dépérissement du frêne

Chalara fraxinea, depuis 2007 ce champignon entraîne le flétrissement des rameaux terminaux du frêne pouvant provoquer la mort de l'arbre. A l'ouest du district, des dégâts plus ou moins conséquents ont été observés. Il n'existe pour l'instant pas de solution de lutte contre cette maladie. Son évolution est suivie avec attention par les scientifiques.

Eau, source de vie

Rappelons-nous que de nombreuses sources se situent en forêt, produisant une eau naturelle de grande qualité épargnant d'importants coûts de traitement avant sa distribution dans les réseaux.

Subventions en baisse

Le soutien de la Confédération a fortement chuté ces dernières années pour les soins aux jeunes forêts. C'est regrettable, alors que ces travaux sont très importants suite aux grandes surfaces dévastées en 1999 et primordiaux pour assurer une nouvelle génération d'arbres de qualité.

Usine de production extraordinaire

La forêt sarinoise produit plus de 50'000 m³ de bois par an, ce qui correspond à un train chargé de billons de 14 km de long.

Un marché des bois problématique

La commercialisation des bois feuillus reste très difficile. L'ouragan de 1999 et les fortes attaques de bostryches à répétition jusqu'en 2005 ont diminué drastiquement la présence des vieux épicéas en plaine. De ce fait, les propriétaires forestiers ne disposent que majoritairement de feuillus pour la vente, ce qui péjore fortement leurs résultats financiers.

Vigueur et qualité au naturel

La pousse naturelle de jeunes arbres est un véritable bonheur ; cela évite de devoir planter à grands frais. L'aspect « propre en ordre » n'est plus aussi évident mais quelle vigueur et quelle qualité d'arbres la nature nous met à disposition. Toutefois, cela n'épargnera pas au forestier ses peines pour sélectionner ces tiges d'avenir et les dégager de la végétation concurrente, la ronce en particulier.

Forêts menacées

La pollution atmosphérique augmentant la concentration de l'azote, cela acidifie nos sols et libère de l'aluminium, élément toxique pour les racines. Affaire à suivre de près ...

Le bois, source d'énergie renouvelable

La demande en bois d'énergie, notamment sous forme de copeaux pour les centrales de chauffage à distance, a fortement augmenté ces dernières années. Toutefois, il reste encore un potentiel important pour de nouveaux projets de chauffage. Il est primordial de promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables de proximité au bilan CO₂ neutre !



La forêt est essentielle à notre bien-être, prenons-en soin !

Le clic utile

ANNEE INTERNATIONALE DE LA FORET :
Consultez le programme des manifestations qui se dérouleront tout au long de l'année sur www.fr.ch/sff

Hauterive FR, 2011

Service des forêts et de la faune, Frédéric Schneider
Ingénieur forestier du 1^{er} arrondissement



Techniques de chauffe

Brûleurs à mazout et à gaz, régulations,
pompes à chaleur

Dépannage, réglage et entretien
toutes marques

1482 Cugy

Olivier Joye

Tél. 026 660 38 31 079 426 10 52



Chavaillaz Christian

Télématicien, Contrôleur
Electricien diplômé

Avry-Bourg 7
1754 AVRY

Câblage informatique
Courant faible, Sécurité
Paratonnerre, Contrôle
Dépannage

Tél.: 026 534 09 58
Fax: 026 534 09 85
Natel: 078 711 86 96
chcelectricite@hispeed.ch



**constructions
associés sa**

Rte de Bahise 2
1740 Neyruz

tél. 026 477 90 44
fax 026 477 90 46

www.constructions-associes.ch

GENERALI Assurances SA

Jean-Marc Dafflon
Conseiller en assurances
Rue Georges-Jordil 3
1701 Fribourg
Téléphone 058 471 14 50
Téléfax 058 471 14 51
Mobile 079 689 85 36
jean-marc.dafflon@generali.ch



Einfach. Einfach. Einfachement.

GENERALI



Boulangerie
Pâtisserie
Alimentation

Marchon & Favre

1741 Cottens
026/477.15.13

Ouvert le Dimanche matin Ursy - Neyruz - Romont - Bulle

CABINET DE THÉRAPIES NATURELLES NYMPHÉA

Theres Dobos



Massage thérapeutique
Réflexologie plantaire
Réflexochromie
Drainage lymphatique
Massage assis AMMA
Ortho-Bionomy ®
Fleurs de Bach
Body Detox ®

Technicienne de santé diplômée et reconnue par les caisses maladie
Sur rendez-vous

Ch. des Colombettes 75 - 1740 Neyruz
Tél. 026 477 25 05



**Harmonie
Peinture Sàrl**

- Gypserie
- Peinture
- Rénovation
- Façades
- Peinture à la chaux

Champ-Fleuri 3
CH-1740 Neyruz

Tél./Fax 026 424 12 90
Mobile 076 421 05 72
harmoniepeinture@sunrise.ch

Les fourneaux en pierre ollaire, naturellement authentiques...



Chaleur, esthétique et souci écologique réunis pour votre confort.

www.art-tisons.ch - 1728 Rossens

ART-TISONS SA
TAILLEURS DE PIERRE



Coiffure Maria

COIFFURE-VISAGISTE

Maria Carmena
Chemin des Pommiers 6
CH-1740 NEYRUZ

Sur rendez-vous
Tél.
026/422.22.88



Rte de Chandolan 6
1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél +41 (0)26 409 78 00

info@moncorauto.ch
www.moncorauto.ch



PEUGEOT

MONCOR AUTOMOBILES SA
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

vilarel
SA Constructions

La force de l'expérience

Avry-Bourg 8a - 1754 Avry-sur-Matran - 026/079 470 44 44

ENSEMBLE,
BÂTISSONS VOTRE RÊVE !



Un terrain



un architecte

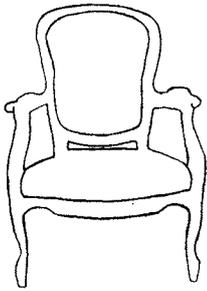


un constructeur



une entreprise générale

UN MONDE
DE POSSIBILITÉS À VIVRE

Karen Price Tapissière Décoratrice	Rembourrage Artisanal de Meubles	
	Route des Allys 5, 1740 Neyruz FR 026 477 15 77 / 076 457 74 43	

www.mohegane.ch



Institut Mohégane

Catherine Brodard
 Imp. du Carro 5, 1740 Neyruz
079/464.87.12

Epilations - Soins visage, corps, mains, pieds - Maquillage -
 Cours maquillage -
Forfait mariage.

www.mohegane.ch



CH - 1740 Neyruz FR

Salle de banquet jusqu'à 250 pers.
mariages, traiteur, vintothèque,
carnotzet

Spécialité
Viandes sur ardoise

Fermé dimanche soir et lundi
Froska et Didier Roth - Tél : 026 / 477 13 98

Carrosserie de la Patinoire sàrl

Pascal Brügger

Privé Neyruz
 Rte de la Colline 20
 026/477-32-16

Tôlerie - Peinture au four
 Devis Gratuit sans engagement
 Vente de Remorques

1723 Marly

Atelier Marly
 Rte de Corbaroche 42
 026/436-30-32



POMPES FUNÈBRES MURITH

1916 Pérolles 27 Fribourg

www.pompesfunebresmurith.ch

En toute confiance

026 322 41 43

Prévoyance obsèques
 Chapelle funéraire de Chantemerle

l'art d'assurer

Nationale Suisse
 Agence générale du canton de Fribourg
 Gilbert Muller
 Route de Beaumont 2
 1709 Fribourg
 Tél. +41 26 426 61 61
www.nationalesuisse.ch

Conseiller en assurances:
 Yvan Bossy

nationale
suisse



Le point sur les **dicastères**

■ 1 – Administration générale

■ Une administration au service de la population

L'équipe annoncée dans le précédent Ecureuil est aujourd'hui bien rodée et est à même de répondre rapidement aux demandes d'ici et d'ailleurs. Le site internet www.neyruz.ch complète largement le service à la population. Consultez sans réserve ses multiples fonctions et informations, il est aussi à votre service.

■ La vie locale

La Commune soutient la vie associative, culturelle et sportive à Neyruz en priorité. Elle est très sollicitée et doit donc faire des choix. En ce qui concerne le calendrier et la bonne répartition des événements, l'USL a aussi un rôle à jouer. Les organisateurs et les comités ont tout intérêt à les informer et à profiter des moyens de communications disponibles.

■ 2 – Constructions

Avec les moyens virtuels à disposition, nous ne pouvons que vous inciter à consulter les sites internet officiels. Ils sont source d'informations importantes liées à toutes les démarches à entreprendre et à respecter dans le domaine des constructions. Parmi eux : www.fr.ch/seca



C'est le site officiel cantonal pour les constructions. Y figurent les bases légales ainsi que les formulaires à compiler pour vos requêtes. Parmi leurs compétences, l'examen de vos demandes de permis de construire, de la demande préalable au préavis.



Nous attirons tout particulièrement votre attention sur l'importance de l'aspect sécurité en matière de constructions. Sur www.bpa.ch, site officiel du bureau de prévention des accidents, vous trouverez bon nombre d'informations utiles liées aux dangers dans nos constructions. Nous vous invitons à le visiter virtuellement pour connaître vos obligations et responsabilités en tant que propriétaires comme par exemple, les obligations liées aux vides d'étages ou aux garde-corps.



COMMUNE DE **Neyruz**

Pour toutes questions relatives aux constructions, notre site communal www.neyruz.ch offre également une large palette de liens et de formulaires. Vous y trouverez, par exemple, des accès directs et les formulaires liés à vos futures constructions. Pour accéder rapidement aux formulaires, bases légales ou aux cartes de construction, cliquez directement sur l'icône en haut à gauche et vous y parviendrez en un seul clic.



Si le monde virtuel ne vous captive pas, vous pouvez toujours nous contacter par les moyens traditionnels, c'est avec plaisir que nous répondrons à vos demandes.

Avec nos meilleurs vœux pour la réalisation de vos projets.



■ 3 – Enseignement et formation

Beaucoup de changements et de mouvements durant les 5 années de législature. Nous nous permettons d'en rappeler quelques-uns.

Cette période a vu la mise sur pied d'un poste de responsable d'établissement. M. Michel Pochon a été nommé en 2008 à ce poste qui conjugue, entre autre, relations et communications avec les parents, le corps enseignant et la Commission scolaire. La collaboration entre le responsable d'établissement et la responsable du dicastère est une grande amélioration dans la gestion administrative de l'école. M. Michel Pochon a suivi une formation en cours d'emploi en relation avec ce poste qu'il a terminée et réussie avec brio. Qu'il reçoive nos félicitations et remerciements pour son engagement au sein de notre établissement.

L'introduction des deux ans d'école infantine, changement fondamental, dans le cursus scolaire des petits Fribourgeois s'est opérée avec succès. Voilà maintenant 3 années que la dynamique équipe d'enseignantes enfantines accueille les « chenilles et papillons ». Après une année d'activité, la Commission scolaire, en accord avec les enseignantes, a opéré quelques ajustements mineurs au niveau de l'horaire, les contraintes

édictees par le Département de l'instruction publique et des sports nous laissant peu de marges de manœuvre dans ce domaine. Les enseignantes enfantines ne manquent pas de créativité. Elles ont développé un projet pédagogique « L'école en forêt ». Après un an d'activités hebdomadaires dans la forêt des Simon, elles ont souhaité un lieu d'accueil plus conséquent et adéquat. Grâce à l'aide de nombreux parents bénévoles, elles ont construit un canapé forestier en automne 2010. Nous remercions les enseignantes et naturellement les parents qui ont consacré du temps et de l'énergie à l'élaboration du site.

Le travail de la Commission scolaire a consisté principalement à traiter les dossiers de candidatures de postes d'enseignement à repourvoir au sein de l'établissement, à organiser des camps d'été et d'hiver, à trouver, par le biais des lotos et vente de sapins, le financement aux divers camps et à prendre position sur la nouvelle loi scolaire actuellement mise en consultation. Pour terminer, je tiens à relever que tout le travail administratif n'a été possible qu'avec l'aide précieuse de Mme Marie-Noëlle Eggertswyler, secrétaire de la Commission scolaire.

■ 4 – Patrimoine, santé publique et ordre public

■ Buvettes des Simon (incivilités)

Comme vous le savez, les buvettes du FC et du TC peuvent être louées à certaines occasions.

Ces locations à des prix très abordables font le bonheur de beaucoup de monde d'ici et d'ailleurs.

Malheureusement, nous avons de plus en plus de casse volontaire et de déchets éparpillés tout autour du bâtiment. Nous trouvons ce genre de comportement inadmissible.

De plus, ces méfaits causent un surcroît de travail à nos employés communaux. Ces derniers doivent consacrer un trop grand nombre d'heures chaque lundi suivant une fête pour tout remettre en état.

Pour un cas, la Commune a déposé plainte pénale et les responsables ont été trouvés et punis. Il y avait pour plus de fr. 5'000.00 de dégâts.

Pour ces raisons, nous avons revu le règlement des locations des buvettes. Ce règlement devra par la suite être scrupuleusement suivi afin d'éviter un maximum de casse.

Nous espérons ainsi pouvoir continuer à mettre à disposition de la population ces buvettes qui sont fort appréciées. Nous allons suivre très attentivement la situation ces prochains mois et si, malgré tout, ce genre de comportement devait continuer, nous nous verrions contraints d'adopter d'autres mesures.

■ 5 – Affaires sociales et structures d'accueil

■ Le P'tit Bonheur

Accueil extra-scolaire

Depuis le déménagement de cet été vers La Neyruzienne, les enfants de l'accueil extra-scolaire profitent de locaux plus spacieux. Ils y accèdent directement depuis l'école par la cour et la place rouge, dont ils peuvent profiter pour les jeux extérieurs. Ils n'ont plus de route à traverser pour rejoindre la structure et ont à disposition une grande terrasse de plein-pied. L'appartement répond aux nouvelles normes du Service de l'Enfance et de la Jeunesse concernant les accueils extra-scolaires qui entreront en vigueur prochainement. Avec ce plus grand espace à disposition, de nouveaux horaires pourront être ouverts à la rentrée prochaine.

Merci à Mmes Corinne Vimal, Marie-Claude Ferreira Da Silva et Rita Gendre et leurs nombreux étudiantes et étudiants, pour l'énergie et la disponibilité qu'ils mettent au service des enfants.

Crèche

Mme Catherine Rossel Curty a pris ses fonctions de directrice le 1^{er} janvier dernier. Elle a déjà bien pris ses marques et se réjouit de travailler avec l'équipe. Le personnel de la crèche et le comité se sont beaucoup investis pendant les 3 mois où le poste de direction est resté vacant et tout a pu fonctionner sans problème pour le bien des enfants et la satisfaction des parents.

L'accent sera mis dans les prochains mois sur des aménagements extérieurs des terrasses avec accès direct depuis les locaux de la crèche. L'an passé, c'est un



espace de jeux pour les tous petits qui avait été construit. Le taux de remplissage dépasse les 90 % et la liste d'attente est gérée afin de satisfaire le plus rapidement possible les besoins des parents.

Merci à toute l'équipe pour le formidable travail réalisé et qui permet à la crèche Le P'tit Bonheur d'avoir une excellente réputation qui dépasse les limites de notre village.

■ Les bénévoles

En janvier, comme tous les ans, s'est tenu l'apéritif des bénévoles et personnes oeuvrant pour la Commune. Outre les personnes amenant les repas à domicile et assurant les transports gratuits, tous les membres du personnel communal, les membres des différentes Commissions, les responsables des pompiers, les bibliothécaires, etc..., ont été invités à partager ce moment convivial. Que chacun soit ici remercié pour la tâche qu'il accomplit pour le bien de la Commune.

■ Noël des aînés

Le 12 décembre dernier, près de 100 de nos aînés se sont réunis dans la grande salle de l'Aigle Noir, invités par la Commune et la Paroisse. Ces présences si nombreuses sont la preuve de leur attachement à cette manifestation et de l'intérêt qu'ils portent toutes et tous à cette rencontre qui se veut une vraie tradition de fin d'année. En fin de repas, la Cordiale a assuré l'animation avec une sympathique aubade.





■ 6 – Transports et communications

■ Déchetterie

Horaire d'été - Avril à Septembre

mardi et jeudi 17h.30 à 19h.00
samedi 09h.00 à 11h.30 et 13h.30 à 16h.30

Horaire d'hiver - Octobre à Mars

Jeudi 14h.00 à 16h.00
Samedi 09h.00 à 11h.30 et 13h.30 à 16h.30

Tous les renseignements concernant la déchetterie (fonctionnement, déchets autorisés, déchets interdits, etc...) peuvent être consultés sur le site internet de la commune (www.neyruz.ch), rubrique « Administration et services », sous-rubrique « Service technique ».

■ 7 – Eau potable – Pompiers

■ AESO

Les divers travaux pour l'adjonction de la Commune de Cottens au réseau de l'AESO (Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest) se poursuivent pour la liaison Lentigny-Cottens et ont débuté pour la conduite parallèle de Neyruz, conduite qui dissociera notre réseau communal et celui de l'AESO. Le grand bouclage du réseau d'alimentation en eau des Communes de Sarine-Ouest sera enfin effectif cet été. Notre alimentation, notamment la défense incendie des hauts du village, sera dès lors optimale.

■ Alimentation en eau

Pour toutes les Communes de l'AESO, un système d'alerte pour la restriction de l'usage de l'eau potable a été mis en place. Des tous-ménages (jaune, orange ou rouge) vous parviendraient pour information selon l'ampleur de la restriction décidée. Un papillon vert vous informerait pour la fin de ces mesures.

Diverses informations sur notre réseau d'alimenta-

tion en eau se trouvent sur notre site internet, notamment les informations sur toutes les caractéristiques de notre eau potable. Merci de les consulter.

■ Défense incendie – Frifire

Le projet Frifire est enfin adopté par nos Autorités cantonales. Le périmètre prévu pour notre futur Corps englobe 4 Communes, soit Avry et Matran avec qui nous collaborons déjà ainsi que Noréaz. Le groupe de travail, comprenant les Conseillers responsables de chaque Commune ainsi que les 4 Commandants, peut se remettre au travail pour trouver le scénario idéal.

■ Corps des sapeurs-pompiers

Vous avez entre 20 et 45 ans, la tâche de sapeur-pompier vous intéresse ?... Alors contactez notre Commandant du feu M. Jean-Pierre Chavaillaz au 026 477 13 80 ou inscrivez-vous en ligne sur le site internet www.neyruch.ch . Merci !

■ 8 – Aménagement du territoire

■ Site Internet

Voici quelques semaines, la Commune de Neyruz mettait en ligne son nouveau site internet www.neyruz.ch. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que c'est un franc succès. Le site reçoit plus de 2'000 visiteurs par mois. La croissance est de plus de 20 % et les visiteurs restent en moyenne plus de 3 minutes, chaque visiteur consulte 5 pages, ce qui démontre l'utilité de cet outil de communication.

Si environ 90 % des visiteurs sont situés sur le territoire suisse, le solde des visiteurs provient pour la plupart des pays européens à partir notamment de la France et de l'Allemagne. Toutefois, il est intéressant de signaler les visites de personnes situées en Amérique (Nord et Sud), en Russie, en Afrique du Nord et de l'Ouest ainsi qu'en Australie.

L'accès le plus fréquent est effectué au moyen des moteurs de recherche, notamment Google.



Malgré le fait que le site est uniquement en français, les visiteurs d'outre Sarine sont très nombreux. On peut raisonnablement penser qu'une part d'entre eux sont les Neyruziennes et Neyruziens travaillant sur la Suisse alémanique, mais le solde des visiteurs provenant de la partie germanophone du pays est certainement intéressé à découvrir notre beau village.

Pour terminer, des plus de 10'000 pages visitées, ce sont celles relatives à l'administration, aux services de réservation et aux actualités qui sont les plus consultées.

En conclusion, le site www.neyruz.ch est un véritable outil de communication et de promotion de notre village.

■ Révision du PAL

Durant la législature 2006-2011, le dossier de révision du PAL aurait dû être soumis aux Autorités cantonales pour examen préalable. Malheureusement, ce projet a pris quelques mois de retard. Toutefois à ce stade, nous espérons pouvoir le soumettre aux Autorités cantonales avant la fin de l'année.

La raison essentielle de ce retard incombe à la complexité du dossier, laquelle est due aux exigences de qualité ainsi qu'aux contraintes imposées par les Autorités communales aux propriétaires des surfaces évaluées pour un classement en zone à bâtir.

Le lecteur est invité à se rendre sur le site internet afin de prendre connaissance des exigences requises, tant en terme de qualité que de modalités financières, ceci pour les différentes surfaces. A voir sous la rubrique <http://www.neyruz.ch/fr/amenagement-et-economie/amenagement-du-territoire/strategie.html>.

Il est évident qu'une approche identique à celles qui ont prévalu jusqu'à la présente révision, aurait certainement permis de respecter le planning initial. Cependant, la Commune se trouverait probablement prétéritée dans les prochaines décennies. En effet, à ce stade de l'évaluation, toutes les options de négociations sont ouvertes. Lorsque la nouvelle affectation est attribuée, il devient très difficile, voire impossible, d'influencer les projets réalisés sur lesdits terrains. Durant la législature qui s'est terminée en 2011, les Autorités communales ont été confrontées à des situations pour lesquelles elles n'avaient que de très faibles moyens d'actions. Un des objectifs de la présente révision du PAL est également de donner aux futures Autorités communales de meilleures bases de travail.

D'autre part, si nous nous référons aux sondages du site internet sous la rubrique

<http://www.neyruz.ch/fr/actualites-agenda/sondage.html>,

il est aisé de constater que la stratégie de la Commission d'Urbanisation est en ligne avec les attentes des habitants de Neyruz. Toutefois, le faible nombre de personnes donnant leur avis sur les différents sujets n'est peut-être pas représentatif de l'ensemble de la population. Pour cette raison, nous vous invitons à vous exprimer en participant activement à ces sondages.

Plus il y aura de participants, plus ceux-ci seront représentatifs de l'avis général et seront un encouragement pour les citoyennes et citoyens qui s'engagent tant au Conseil communal que dans les Commissions.

Je saisis l'opportunité pour remercier les membres du Conseil communal ainsi que ceux de la Commission d'Urbanisation pour leur excellente collaboration, leur engagement et leur travail constructif dans la mise en œuvre d'une urbanisation de qualité sur le territoire de la Commune de Neyruz. Je veux aussi exprimer ma gratitude aux participants aux Assemblées communales, lesquels par leur présence manifestent leur intérêt pour l'aménagement de la Commune et encouragent les membres du Conseil et de la Commission dans leur engagement de milicien. Mes remerciements vont aussi aux membres des Associations de quartier, lesquelles ont su généralement faire preuve de modération et de compréhension dans les différents dossiers pour lesquels elles ont défendu avec passion et détermination leurs intérêts.





Cité de l'énergie

european energy award

■ Démarche Cité de l'énergie

Le label Cité de l'énergie, décerné par le programme SuisseEnergie pour les Communes, est une distinction pour les Communes qui réalisent concrètement une politique communale durable en matière d'énergie, de trafic et d'environnement.

Neyruz s'est engagée dans le processus Cité de l'énergie en 2009 dans le cadre du programme de relance de canton « Energie 2009 ». Elle a entrepris la démarche de manière très active selon les étapes suivantes :

- Définition d'un groupe de travail et nomination de M. Jean-Pierre Corpataux, Secrétaire communal, en qualité de délégué à l'énergie;
- Etablissement de l'état des lieux et évaluation selon les 6 domaines : aménagement du territoire et constructions, bâtiments communaux et installations, approvisionnement et dépollution, mobilité, organisation interne et communication et coopération.
- Mise en place d'un programme de politique énergétique muni d'un plan d'actions et de l'engagement de principe du Conseil communal à développer et à réaliser des mesures ainsi que des activités dans le domaine de l'énergie.

La Commune a été accompagnée dans ce processus par une conseillère accréditée, Maria Wägli du bureau B+S ingénieurs conseils SA. A ce jour, Neyruz qui obtient 46 % des points, est titulaire de la distinction «Partenaire en processus». Ce dernier est la reconnaissance pour les Communes qui structurent leur politique énergétique avec les instruments du label Cité de l'énergie. Neyruz est donc tout proche du Label. Elle poursuivra la démarche au courant de l'année et pré-

voit de déposer le dossier pour fin 2011. Dans l'intervalle, elle se doit de mettre en place plusieurs mesures planifiées dans son programme d'action afin de remplir ses objectifs. Neyruz « Cité de l'énergie », c'est prévu pour 2011 !

■ Réalisations énergétiques de la Commune et projets prévus

Grâce à l'engagement de la Commune dans le processus Cité de l'énergie, un état des lieux en matière de politique énergétique a été réalisé. Cette étape a permis d'évaluer les forces et les faiblesses de Neyruz et ainsi de planifier des mesures à long terme.

■ Plan directeur communal des énergies

Notre Commune effectue actuellement une révision générale de son plan d'aménagement local (PAL). Dans ce cadre, elle établit parmi ses plans directeurs le plan directeur communal des énergies. Il répond à l'obligation légale au sens de l'art. 8 LEn de la loi cantonale sur l'énergie.



Ce plan directeur communal des énergies détermine les lignes générales de la planification énergétique communale. Il définit les périmètres d'incitation pour d'autres systèmes de production, de distribution ou de consommation d'énergie, les périmètres d'énergie de réseau planifiés et les secteurs sans spécification.

Ce Plan communal des énergies s'adresse aux Autorités communales et aux services administratifs, aux services cantonaux et à toute autre personne souhaitant s'informer de la politique énergétique de la Commune.

■ Concept d'éclairage public

Ce nouveau concept d'éclairage public consistera en un changement des ampoules mais également en une diminution de l'intensité des ampoules pendant la nuit. Ce projet est prévu pour 2011-2012. Afin d'améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public, les installations actuelles à vapeur de mercure (qui seront interdites dès 2015) seront remplacées par des lampes

sodium et quelques LED. Grâce à ces changements, on évalue que la consommation énergétique de l'éclairage public diminuera de 45 %. Le Groupe E, qui soutient les collectivités publiques dans le domaine des économies d'énergie, participera financièrement à l'assainissement de l'éclairage public de la Commune.

■ Comptabilité énergétique des bâtiments communaux

Dans le cadre de la démarche Cité de l'énergie, la Commune a décidé d'exploiter ses installations communales avec la plus grande efficacité énergétique. Elle a donc mis en place une comptabilité énergétique de ses bâtiments à l'aide de l'application EnerCoach, développée par SuisseEnergie pour les Communes à l'attention des membres de l'association Cité de l'énergie.

La connaissance des données de consommation et des indices énergétiques permet d'identifier les défauts d'un bâtiment au niveau de ses propriétés intrinsèques, de ses installations techniques ou de son utilisation. Les renseignements obtenus constituent la base d'une évaluation du potentiel d'économie et d'une planification de mesures d'assainissement appropriée. La comptabilité énergétique documente le suivi annuel : elle sert de contrôle de succès des mesures réalisées ainsi que d'instrument de planification de mesures futures. Elle constitue la base pour fixer des objectifs.

■ Chauffage à distance au bois

La Commune dispose depuis 1999 d'un réseau de chauffage à distance, alimenté par une centrale de chauffe au bois. Sont alimentés par ce réseau de chaleur, la Maison communale, l'école, et le Complexe communal. Sa consommation annuelle de bois est de l'ordre de 450 à 500 m³. Grâce à cette installation, la consommation d'énergie thermique des bâtiments communaux est couverte à environ 80% par des énergies renouvelables. Dans le futur, une extension de ce réseau pourrait être envisagée, avec éventuellement une augmentation de puissance de la chaudière et le raccordement de privés.

■ STEP de Villars-sur-Glâne, l'efficacité énergétique est au rendez-vous

La Commune de Neyruz est raccordée à la station d'épuration (STEP) de Villars-sur-Glâne à laquelle elle participe à 7.5%. Cette STEP est gérée de manière exemplaire en terme énergétique :

- Biométhanisation et production de biogaz
Au cours du traitement dans la STEP, la matière organique est récupérée et stockée dans des digesteurs permettant la production de biogaz.
- Utilisation du biogaz pour alimenter un couplage chaleur force

Un couplage chaleur force est une centrale thermique à rendement énergétique très élevé qui produit simultanément de l'électricité et du chauffage. La chaleur produite est utilisée sur place pour le fonctionnement des installations de la STEP. L'électricité, 100% renouvelable est revendue à Swissgrid. Elle permet l'alimentation d'environ 100 ménages pendant une année.





La **vie Associative** de notre Commune

■ **Patinoire synthétique à Neyruz**

Dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du décès de Jean Tinguely, le Groupe E met à disposition de notre Commune une patinoire synthétique couverte.

Cette petite patinoire sera placée sur la place rouge du Complexe communal durant la période du 20 juin au 3 juillet 2011. Diverses animations sont prévues de la part de sociétés locales et de bénévoles, ceci sous la direction du Hockey-Club Neyruz Red Devils représenté par M. Jean-Daniel Roth (jdaniel.roth@gmail.com).

Le site internet www.neyruz.ch et un tout-ménage vous donneront, en temps voulu, les diverses informations relatives à cette quinzaine d'animation sur glace synthétique.

Merci à toutes les personnes qui consacreront de leur temps à cette organisation à Neyruz !



Publicité - Graphisme - Illustrations - Web design

Communication visuelle !

EFFET **i**media

Benoît Perriard | Grolley | 026 475 52 70 | www.bepbep.ch

Garage Nicolas Limat SA | Neyruz | 026 477 90 90



vente - réparation toutes marques
véhicule de remplacement gratuit

Garage Nicolas Limat SA | Neyruz | 026 477 90 90

Location motoculteur - scarificateur
Service Vente et réparation
Programme complet de petites machines
Tondeuses robot Ambrogio



vente - réparation toutes marques

**La commune de Neyruz FR remercie
tous les annonceurs présents
sur cette publication.**

Pour toutes vos opérations bancaires, choisissez la compétence et le savoir-faire.



Siège central Fribourg

1701 Fribourg
Bd de Pérolles 1

Fribourg Ville

Bourg
Hôpital cantonal
Rue de Romont
Schoenberg

__0848 223 223
__www.bcf.ch



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

Mobilier - Literie

Dormez Kolly

www.dormez-kolly.ch

Payerne

Rte de Grandcour
026/ 660 6 660

Romont

Rte de Billens 9
026/ 652 20 33

Marly

Rte Bourguillon 1
026/ 439 9 439



Jean-Marie Maradan
(Neyruz)
votre conseiller